

DÉCISION MUNICIPALE N°2025_24

OBJET : DSI – ATTRIBUTION D’UNE MISSION RELATIVE A LA MIGRATION DES BASES DES APPLICATIFS « CIVIL NET FINANCES », « CIVIL NET RH » ET « CIVIL NET ELECTIONS » VERS UN HEBERGEMENT EXTERNALISE ET SERVICES ASSOCIES

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

AGISSANT en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-17,

VU le Budget Communal,

CONSIDERANT que les services communaux sont équipés des progiciels édités par la S.A.S « Ciril Group »,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la migration des bases des applicatifs « Civil Net Finances », « Civil Net RH » et « Civil Net Elections » afin d’en assurer la continuité d’accès et de fonctionnement via un hébergement externalisé et services associés,

CONSIDERANT que seule la société éditrice et hébergeuse peut pourvoir à ce besoin ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Missionner pour une prestation de migration des bases des applicatifs « Civil Net Finances », « Civil Net RH » et « Civil Net Elections », de leur hébergement externalisé et services associés, la S.A.S « Ciril Group » sise 49 avenue Albert Einstein - BP 12074 - 69603 VILLEURBANNE Cedex.

Article 2 :

S’acquitter du montant de la prestation établi à **18 093.6 € T.T.C.** (Dix-huit mille quatre-vingt-treize euros et soixante centimes Toutes Taxes Comprises) comprenant :

- L’hébergement annuel 2025 sur un serveur de production pour les 3 applicatifs « Civil net Finances », « Civil Net RH » et « Civil Net Elections » et services associés pour un montant de **11 433.6 € T.T.C.** Ce montant sera révisable les années suivantes.
- La prestation de migration et d’installation comprenant la réinstallation des interfaces avec test de bon fonctionnement pour un montant de **6 660 € T.T.C.**

et le **verser** par mandat administratif, sur présentation, via le portail Chorus Pro, d’une facture et d’un Relevé d’Identité Bancaire ou Postal.

Article 3 :

Préciser que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section de fonctionnement du Budget Communal.

Article 4 :

Adresser la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d’Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et l’**inscrire** au Registre des décisions.

Transmis en Préfecture le : 13/02/2025

Publié(e) le : 13/02/2025

Exécutoire le : 13/02/2025

Fait à PIERRELAYE, le 12/02/2025

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Maire-adjoint,

Claude CAUET



MAIRIE DE PIERRELAYE
Hôtel de ville
42 Bis rue Victor Hugo
BP 51
95480 PIERRELAYE

A l'attention de :
M. Gael BERTRAND

Devis n° 2025-01087-01
Date 05/02/2025
Commercial Meyssa NAFFOUTI
Dossier suivi par Marie-Noëlle LAFONT
Objet SYS HEBERGEMENT GF GRH ELECTIONS 2025

Définition des Prestations	Abonnement mensuel € HT	Abonnement mensuel € TTC
HEBERGEMENT ANNUEL		9 528,00 €
Serveur de production pour 3 applicatifs Civil Net Finances /Civil Net RH / Civil Net Elections : 4 cpu virtuel, 8 giga de Ram, 150 Go Disques Full SSD S5, 300 Go Disques Capacitifs S2 Bande passante 4 Mbps symétrique - GTR 8 heures (* Cf configuration technique détaillée du serveur en annexe	794,00 €	9 528,00 €

Définition des Prestations	Quantité	Montant Unitaire € HT	Remise (*)	Montant Remisé € HT	Montant Total € HT
PRESTATIONS ASSOCIEES					5 550,00 €
Installation et migration des bases Civil net Finances et Civil Net RH depuis un serveur Windows 2022 avec authentification LDAPS + rédaction du DAT - Préparation du serveur - Migration des données - Vérifications et tests - Compte rendu (Forfait à distance)	1,00 ff	5 400,00 €	350,00 €	5 050,00 €	5 050,00 €
Réinstallation des interfaces avec tests de bon fonctionnement - Forfait à distance	1,00 ff	500,00 €		500,00 €	500,00 €

Total HT	15 078,00 €
TVA	3 015,60 €
Total TTC	18 093,60 €

(*) Montant de la remise correspondant à la migration PHP offerte

Bon pour accord le : 12/02/2025 N° Engagement obligatoire : IN250026	Nom : C. CAUET Fonction : Pour le Maire empêche, le 1er Maire-adjoint Cachet de la Collectivité : Signature : 
--	---



Conditions de facturation :

- **Prestations :** Facturation du montant total de chaque prestation dès réalisation par mandat administratif.
- **Abonnement :** Le montant annuel du serveur d'hébergement externalisé est dû dès l'installation de (des) l'application(s) dans l'environnement dédié. Un contrat sera établi et les montants feront l'objet d'une révision le 1^{er} janvier de chaque année suivant la variation de l'indice des prix.

Conditions financières : Toute prestation décommandée à moins d'une semaine de la date programmée sera facturée.

Echéance de réalisation : Initialisation des prestations dès réception de votre commande enregistrée par nos services.

Validité de l'offre : 3 mois.

Remarques :

- Les montants de maintenance sur les licences Oracle éventuellement acquises et associées aux applicatifs CIRIL devant être hébergés, seront supprimés de l'Annexe A de votre contrat de maintenance actuelle dès la mise en place de l'Hébergement.
- La configuration ci-après pourra évoluer pour maintenir le niveau de performance attendu. En fonction de l'évolution de l'usage des applications ou de l'ajout d'une autre solution « métier » CIVIL et du nombre d'utilisateurs, les configurations techniques feront l'objet d'un réajustement (sur les quantités de CPU, mémoire RAM, capacité disque, infogérance, stockage...) qui entrainera une révision de la redevance annuelle. Un devis complémentaire vous sera adressé en amont.
- La solution CITYWEB ne sera pas hébergée sur notre serveur

Cf ci-après la configuration technique détaillée du serveur

PIERRELAYE
Applicatifs CIVIL NET FINANCES - CIVIL NET RH - CIVIL NET ELECTIONS
SERVEUR DE PRODUCTION

Ressources	EUR. HT Unité	Quantité	EUR. HT mensuel	
Serveur Privé Std sur plateforme redondante.				
Serveur virtuel sur plateforme V-sphère. Voici les caractéristiques de votre machine				
Puissance processeur Vcpu Nombre de Vcpu alloué à votre serveur	par Vcpu	4	217,00 €	
Mémoire RAM Mémoire RAM totale allouée à votre serveur.	par Go	8		
Disques Full SSD Espace disque alloué à votre serveur. -Disques SSD uniquement.	par Go	150		
Disques Capacités Espace disque alloué à votre serveur. -Disques standards	par Go	300		
Bande passante Connexion internet par Mb/s symétrique. Burst autorisé. Connexion complètement redondante sur plusieurs fibres et opérateurs différents. La bande passante sélectionnée correspond à une consommation moyenne effective sur le mois. Protection DDOS opérateur avec technologie Arbor.	Par Mbps	15 €	4	60,00 €

Servics +	Coût unitaire	Quantité	EUR. HT mensuel	
Garantie temps de rétablissement (GTR) 8HO niveau 1 : Garantie d'intervention rapide et de rétablissement sous maximum 8H ouvrée	Pour l'ensemble de votre serveur	50 €	1	50,00 €
Infogérance applications Civil + BDD Oracle Supervision des applications Ciril. Mise à jour du progiciel Civil par nos équipes. Installation des patches Oracle. Vérification des sauvegardes spécifiques à la base de données.	Par application Civil	70 €	3	210,00 €
Licence Oracle Abonnement pour la licence Oracle dans le cadre d'un produit Ciril	Par instance Oracle	90 €	1	90,00 €
Infogérance de votre Système d'Exploitation Windows 2008, 2012 ou 2016, Linux RedHat, CentOS, Debian, Ubuntu. Administration et gestion du système. Installation des mises à jour.	Pour l'ensemble de votre serveur	50 €	1	50,00 €
Sauvegarde doublée Configuré par nos équipes ce service ne requiert aucune manipulation de votre part. Les sauvegardes s'effectuent chaque jour de manière incrémentale. Une sauvegarde complète est réalisée de manière hebdomadaire. Rétention des données standard : 14 jours. Ce service inclut les actions suivantes : Paramétrage et mise en place de la sauvegarde, surveillance des opérations.	par VM rétention Std	12,00 €	1	12,00 €
	Volumétrie total des VM par Go	0,10 €	450	45,00 €
Firewall Ce service vous permet de fixer votre politique d'exposition sur Internet par l'ouverture et la fermeture des flux, entre vos environnements et le web. L'administration, la sécurisation et l'infogérance complète est réalisée par les équipes SynAaP. Redondance matérielle, Protection Antivirus, IDPS, Analyse protocolaire...	Standard (jusque 25 règles)	60,00 €	1	60,00 €
IP publique SynAaP est propriétaire de son propre AS et de ses adresses IP publiques. La répartition du transit entre les différents opérateurs se fait par des routeurs en redondance et le protocole BGP.	1 IP publique incluse avec le service Firewall		1	ncluse

Total Ressources	EUR. HT mensuel	277,00 €
Total Services +	EUR. HT mensuel	517,00 €
Total Abonnement mensuel HT		794,00 €
Total Abonnement annuel HT " SERVEUR DE PRODUCTION"		9 528,00 €
Total Abonnement annuel TTC " SERVEUR DE PRODUCTION"		11 433,60 €

Services inclus	
<p>Supervision de la machine Les équipes Ciril GROUP réalisent une supervision complète de votre machine.</p>	inclus
<p>Certification ISO 27001:2013 Notre certification réservée aux hébergeurs Haute sécurité couvre le périmètre de la plateforme IAAS SynAapS et vous garantit un système de management optimal.</p>	inclus
<p>Hébergement Data Center SynAapS Alimentation électrique redondante - Climatisation redondante - Réseau redondant - Groupe électrogène - Protection complète des accès physiques - Sécurité incendie - Systèmes de sécurité. Monitoring des équipements 24/7/365</p>	inclus
<p>Disponibilité (SLA) 99,9% engagés 99,9% de SLA engagés sur le centre serveur. 99,8% engagés de SLA engagés sur votre serveur.</p>	inclus
<p>Support SynAapS Accès à l'assistance SynAapS dédiée, conseils et préconisations de nos équipes. Accès au support technique en heures ouvrées. Accès au centre serveurs en heures ouvrées.</p>	inclus
<p>Conformité RGPD Dans le cadre de l'hébergement et de l'infogérance de vos applications (si et seulement si les options infogérances applicative et OS sont sélectionnées par le client), nous réalisons les opérations de sécurisation des accès, des données et des informations de traçabilité. CIRIL Group - SynAapS dispose d'un DPO en interne.</p>	inclus
<p>Protection anti DDOS Nos accès Internet sont protégés par un système Anti-DDOS. Nous gérons aussi tous les routeurs redondants, le BGP, et sommes propriétaires de nos IP Publique V4 et V6. Les fibres que nous utilisons pour ces services sont redondantes, en double adduction et possèdent une GTR de 2h dans le cadre de nos contrats.</p>	inclus